

**225C0917**  
FR0004065605-FS0454

5 juin 2025

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**MEDINCELL**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 juin 2025, la société Adage Capital Management LP<sup>1</sup> (200 Clarendon St. FL.52 Boston, MA 02116, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 juin 2025, le seuil de 5% du capital de la société MEDINCELL et détenir 1 620 266 actions MEDINCELL représentant autant de droits de vote, soit 4,90% du capital et 3,65% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions MEDINCELL sur le marché.

---

<sup>1</sup> Contrôlée par Robert G. Atchinson and Philipp T. Gross.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 33 070 503 actions représentant 44 396 053 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.